



Election du Comité Samedi 11 février 2017

Présents : Claude Weisang, Stéphane Dolidier, Anne-Marie Dolidier, Martine Bouquay, Jean-Bernard Clet, Martial Davenet, Alain Lamotte, Patricia Tréfoüel, Claude Banc, Caroline Chrétien.

Absents Excusés : Edouard Brun, Philippe Brouard, Luc Gosselin (pouvoir Stéphane Dolidier)

Absente : Chloé Besse

Ordre du jour :

- Election du Bureau
- Désignation des commissions et de leurs responsables
- Point recrutement moniteur
- Point sur les prochaines soirées
- Hangar
- Dieppe Banana's Cup et autres régates
- questions diverses

Claude Banc préside l'ouverture de la séance (doyen des membres)

1 - Election du bureau

(11 votes)

Président :

Claude Weisang est seul à proposer sa candidature. Il est élu à l'unanimité (11 voix) et reprend la présidence de la réunion.

Vice-Président :

Claude Banc est le seul candidat.

Il présente les grandes lignes de ses projets pour l'année 2017, notamment : développer l'esprit club, épauler le Président, recenser les propriétaires et les équipiers, reprendre contact avec les "bateaux à moteur", reprendre contact avec les clubs filleuls (Rye, Bryc).

- Il est élu à l'unanimité.

Trésorier : Luc Gosselin, élu à l'unanimité



Election du Comité Samedi 11 février 2017

Secrétaire : Anne-Marie Dolidier, élue à l'unanimité.

Les statuts stipulent que le bureau doit comporter six membres :

Trésorier adjoint : Alain Lamotte, élu à l'unanimité

Secrétaire adjointe : Patricia Tréfouel, élue à l'unanimité.

Claude Weisang propose de nommer Stéphane Dolidier comme conseiller/consultant au sein du comité.

2 - Commissions et désignation des membres

➔ **Commission animation club** : Martine Bouquay

associée à Caroline Chrétien, Patricia Tréfouel, Anne-Marie Dolidier.

Cette commission aura comme tâches notamment :

- gérer et superviser les soirées (faisabilité),
- vérifier les moyens à disposition,
- solliciter les bénévoles le cas échéant,
- contrôler l'activité du bar,
- repenser la signalétique pour le bar (à l'entrée, sur les pontons)

➔ **Commission hangar** : Philippe Brouard

assisté de Martial Davenet.

La commission n'a pas vocation à gérer la partie administrative, toutes les inscriptions devant se faire auprès d'Elodie qui peut vérifier la conformité des dossiers (assurance).

➔ **Commission communication** : Responsables Alain Lamotte, adjoints Claude Banc et Edouard Brun

- prise en charge du site CVD
- page face book
- participation à l'élaboration du Journal de la mouette s'ils le souhaitent.

➔ **Commission croisière plaisance** : Claude Banc, adjoint(e)s : Patricia Tréfouel et Martial Davenet.

Claude Banc propose de travailler sur le sponsoring.

➔ **Commission promotion et sponsoring** : Patricia Tréfouel, adjoint Claude Banc



Election du Comité Samedi 11 février 2017

Claude Weisang suggère de se rapprocher de Elise Godefroy qui est impliquée dans le sponsoring avec Decathlon.

Communication handi-voile: Jean-Bernard Clet

Commission sportive : Claude Weisang, Edouard Brun, Stéphane Dolidier, assisté de Christophe Malandrin et si possible Alban Dias Motta.

- gestion des régates
- voile légère
- école de sport.

Suite à ces désignations, **il convient pour Alain Lamotte de prévoir un rendez-vous à la caisse d'Epargne avec Claude Weisang, pour qu'il soit légalement apte à signer les chèques (voir avec Elodie pour l'organisation).**

Il convient : de communiquer l'information auprès de la presse
de transmettre les éléments aux services préfectoraux.

Claude Weisang mentionne qu'il sera étudiée et proposé au cours de cette année 2017, une réforme des statuts. Ce point sera développé lors d'un prochain comité.

3 - Recrutement moniteur

Nous n'avons pas de réponse à ce jour (un candidat aurait du nous faire connaître sa décision voici plusieurs jours) : voir avec Christophe.

4 - point sur les soirées

La salle sera indisponible lors le la Figaro, ce qui exclue toute de proposer une soirée.

5- Hangar

Le mail que nous avons reçu de Philippe Brouard stipule que la charpente est en bonne état.

Or, Christophe nous a alerté sur l'état d'une poutre "détériorée" et de la nécessité de sonder l'ensemble : **il convient de prévoir une visite rapide du comité sur place.**